

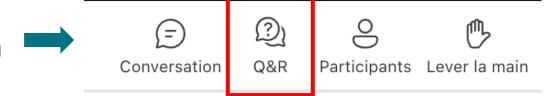
Quelques règles pour le webinaire

Audio

- Seuls les intervenants peuvent prendre la parole
- Vous pouvez adresser vos questions et remarques par écrit

Posez une question aux intervenants

• avec l'interface « Q&R » en haut de l'écran



Signalez un problème technique

Utilisez l'interface « Chat » en haut de l'écran



SOMMAIRE









3 ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS



4 MODALITÉS



5 CALENDRIER





Webinaire enregistré et mis en ligne sur la page internet

Diaporama mis en ligne sur la page internet





PRÉSENTATION DE CNR ET DU 1^{ER} PLAN 5RHÔNE

TERRES DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE



UN MODÈLE UNIQUE EN FRANCE

Une société anonyme d'intérêt général

CNR est née en 1933 et a 3 missions solidaires :

- Produire de l'hydroélectricité
- Développer le transport fluvial
- Assurer l'irrigation des terres agricoles

Une redistribution vers les territoires

- Financement par la production d'énergie de l'aménagement du fleuve, de la conciliation des usages et de la préservation des écosystèmes
- Association des collectivités au capital de l'entreprise pour en partager la gouvernance et la valeur.

Une concession unique

- Début de la concession du fleuve Rhône à CNR par l'Etat : 1934
- Prolongation de la concession jusqu'en 2041 par la loi « Aménagement du Rhône » du 28 février 2022





CNR DANS LES TERRITOIRES

« Le Rhône pour origine,
Les territoires pour partenaires,
Les énergies renouvelables pour l'avenir »

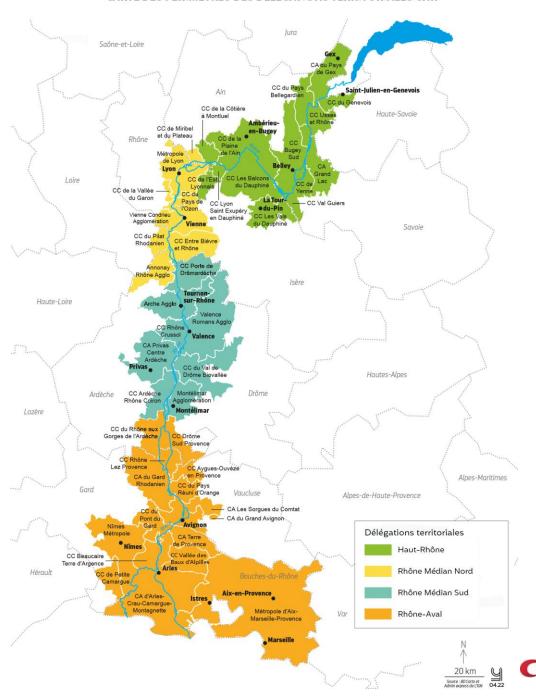
4 délégations territoriales :

- Haut-Rhône
- Rhône Médian Nord
- Rhône Médian Sud
- Rhône Aval

Cette organisation permet:

- Une relation de proximité et réactive à l'écoute des acteurs et des attentes locales
- Une gestion attentive et efficace de la concession

CARTE DES PÉRIMÈTRES DES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES CNR



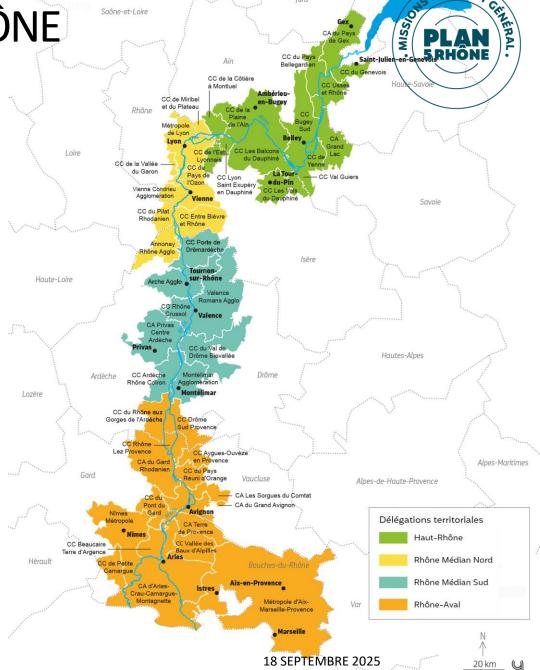
LES PLANS 5RHÔNE

CNR s'implique sur le long terme dans l'aménagement de la Vallée du Rhône et conduit pour cela des missions d'intérêt général sur les territoires via des programmes spécifiques sur 5 ans : les Plans 5Rhône.



Objectif: transmettre un fleuve et un territoire valorisés aux générations futures.

- Le développement économique et industriel des territoires riverains du Rhône
- L'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- L'innovation



LES 5 VOLETS DES PLANS 5RHÔNE



Développer avec les territoires des actions complémentaires

Actions complémentaires



185 M€

Développer les énergies vertes et l'hydrogène

Energie



Favoriser un corridor de biodiversité plus vivant et dynamique

Environnement



Contribuer à adapter l'agriculture du sillon rhodanien

Agriculture



Renforcer le transport fluvial et les sites industriels et portuaires

Navigation





LES 3 AXES DU VOLET AGRICULTURE









Aides au « fil de l'eau » avec une enveloppe dédiée sur un temps et un thème donné

Appels à projets





PRÉSENTATION DES LAURÉATS DU 1^{ER} AAP

« Ensemble, accompagnons la transition de l'agriculture en vallée du Rhône »



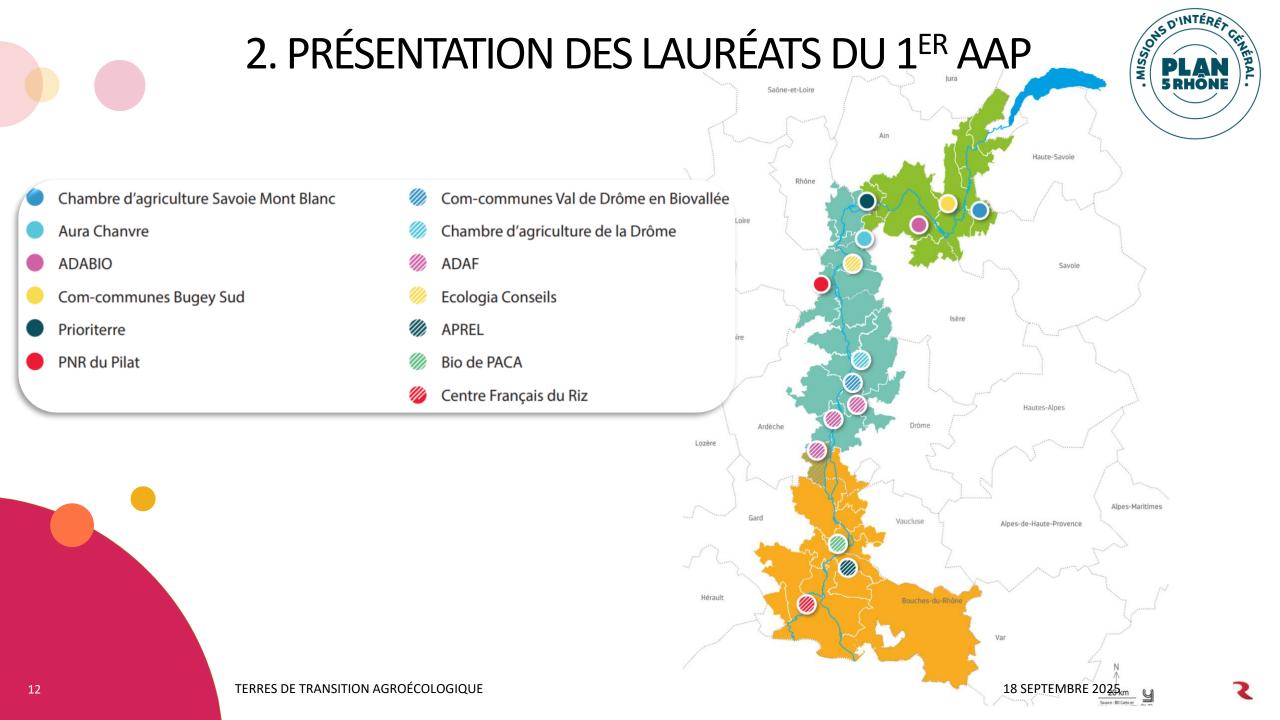
2. PRÉSENTATION DES LAURÉATS DU 1^{ER} AAP

PLAN SRHÔNE .

« Ensemble, accompagnons la transition de l'agriculture en vallée du Rhône »









ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS 2025

« Terres de transition agroécologique »







Objectif : Accompagner les collectifs agricoles dans la transition de l'agriculture dans le sillon rhodanien et les aider à impulser leurs projets

Les projets doivent répondre à 3 enjeux :





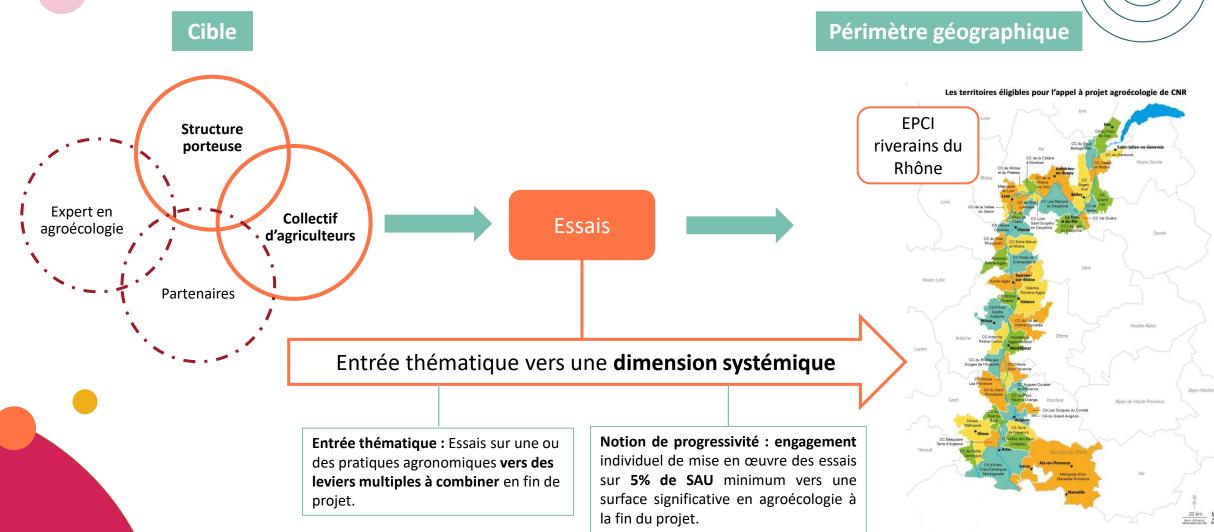
Atténuation et adaptation au changement climatique





3. ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS







3. ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS



Parcelle

Territoire

Echelle temporelle

Pérennité du groupe et des changements



QUEL EST LE NIVEAU D'AMBITION ATTENDU?



Développement de pratiques agricoles durables et résilientes

Transition
agroécologique
systémique, au-delà de
l'optimisation de
pratiques

Approche systémique de la parcelle au paysage

Engagement de progressivité dans les surfaces engagées

Projets ambitieux?

Volonté de **pérennisatior** des changements

Production & diffusion de nouvelles connaissances et références locales

Emulation dans les collectifs d'agriculteurs et au-delà

Rechercher la réplicabilité





MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS

4.1 ENTITÉS ÉLIGIBLES



Cet appel à projets s'adresse à des structures dotées d'une personne morale, accompagnatrices de collectifs agricoles, **dotées d'un animateur** :

Les **communes** ou **EPCI riverains** du fleuve Rhône

Les autres personnes publiques détenant une compétence en lien avec les 3 enjeux, soit notamment :

- Chambres d'agriculture
- Parcs Naturels Régionaux
- Syndicats de rivière
- ASA...

Les autres personnes morales **privées*** dont l'objet social est en lien direct avec les **3 enjeux**, soit notamment :

- Associations agricoles
- Associations de développement local
- Bureaux d'étude
- Instituts techniques
- Instituts de recherche
- Coopératives agricoles
- Syndicats d'appellation viticole...



4.2 FINANCEMENT

Quel est le financement de CNR?

Durée du projet

3 à 5 ans

Autofinancement

Au moins 10 %

Taux maximum **80%**

Plancher de l'aide financière

45 000€

Plafond de l'aide financière

160 000€ pour les projets de 3 et 4 ans

200 000€ pour les projets de 5 ans



4.3 DÉPENSES ÉLIGIBLES ET INÉLIGIBLES



Dépenses éligibles

Animation

Voyage d'études

Indemnités agriculteurs : essais + IAE

Prestations de service pour un expert en agroécologie

Petits matériels, matériel végétal et IAE

Achat et location de gros matériel dans la limite de 50% du budget Achat et location de foncier

Achat de matériel pour utilisation individuelle

Projet de méthanisation

Dépenses inéligibles

Projet de parcs photovoltaïque dont agrivoltaïsme ou éolien

Co-financement de collectifs déjà financés par ailleurs : GIEE, Ecophyto

CNR

4.4 CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS



Solidité opérationnelle du projet /28

- Solidité de la candidature :
 - Précision et clarté du plan d'actions
 - Qualité des indicateurs
 - Présentation d'un calendrier clair
 - Maquette financière intégrant au moins 10% d'autofinancement
 - Précision et clarté du budget et du plan de financement
 - Moyens humains clairement identifiés
- Qualité de la méthodologie d'animation
- Liste de livrables définie
- Solidité du consortium et du collectif d'agriculteurs

- Pertinence du projet pour répondre aux trois enjeux
- Impacts attendus du projet pour le collectif et pour le territoire face aux 3 enjeux

Ambition du projet /72

- Adéquation du projet avec le territoire : au regard des enjeux et en lien avec les stratégies et autres projets du territoire
- Solidité du collectif d'agriculteurs, dont historique, implication dans la préparation du projet et proximité géographique
- Engagement à produire, tester ou adapter de la connaissance
- Proposition d'actions de capitalisation, diffusion et d'essaimage
- Proposition d'actions favorisant la réplicabilité du projet
- Engagement du collectif pour réaliser la transition vers une agriculture durable et résiliente au terme du projet
- Proposition d'une approche systémique
- Projection des changements sur la durée du projet
- Pérennisation du changement au-delà du projet
- Création/maintien d'emplois
- Caractère **innovant** du projet

Critères



4.5 DÉPÔT DE LA DEMANDE PORTAIL PLANS 5RHÔNE

Déroulé des étapes à suivre pour déposer votre demande :

1 Création de votre compte personnel

2 Dépôt de votre dossier

Lien tutoriel « pas à pas » du portail P5R : https://www.cnr.tm.fr/
Tutoriel-depot-de-projet.pdf

Lien portail
P5R:
https://p5rcn

r.mgcloud.fr/

Création du compte de votre structure *

*Cette étape s'effectue au cours de votre 1^{er} dépôt de dossier en étape 2 et n'est à réaliser qu'une seule fois

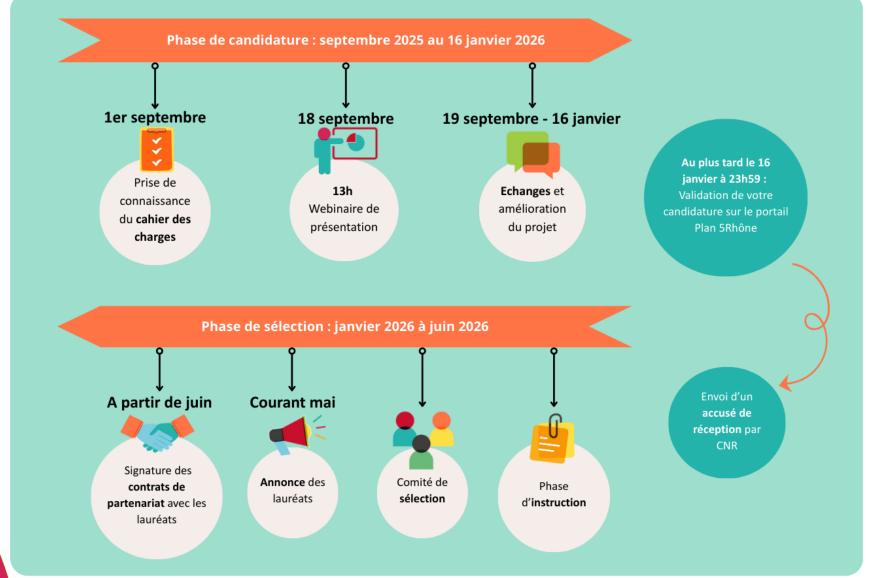






5. ETAPES DE L'APPEL À PROJETS





CONTACT ET INFORMATIONS UTILES



Liens:

Page internet du Plan 5Rhône :

Accompagner les territoires rhodaniens avec les Plans 5Rhône | CNR

Page internet de l'appel à projets : https://www.cnr.tm.fr/actualites/appe
l-a-projets-terres-de-transition-agroecologique-2025

Contact: aap_agroecologie@cnr.tm.fr







CNR

